

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° SPE1250

présenté par

M. Giraud et M. Tourret, rapporteur thématique

ARTICLE 28

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer l'alinéa permettant au gouvernement de prendre des ordonnances sur la suppression de la procédure d'autorisation des UTN.